

## Projet de parc éolien Roncevaux dans la MRC d'Avignon par Énergie éolienne Roncevaux S.E.C.

Dossier : 6211-24-078

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 24 mars au 8 mai 2015

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de parc éolien Roncevaux dans la MRC d'Avignon* par Énergie éolienne Roncevaux S.E.C. a pris fin le 8 mai 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 12 mars 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 24 mars au 8 mai 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---

## Le projet

### Justification et description

Le promoteur, Énergie éolienne Roncevaux S.E.C., un partenariat entre Invenergy Wind Canada Development ULC et Alliance Éolienne de l'Est, désire implanter un parc éolien de 34 éoliennes, fournissant chacune 2,2 MW pour une capacité totale de 74,8 MW, un projet retenu au quatrième appel d'offres d'énergie éolienne d'Hydro-Québec. Le parc serait entièrement situé dans le territoire non organisé de Ruisseau-Ferguson, dans la MRC d'Avignon, tout près des parcs éoliens existants Le Plateau, Le Plateau 2 et Des Moulins Phase 2. Le parc serait raccordé à une ligne à 315 kV existante d'Hydro-Québec par l'entremise d'un nouveau poste élévateur de tension 34,5 kV-315 kV, qui serait construit quelques mètres à l'ouest du poste existant du parc éolien Le Plateau.

Le projet utiliserait 15,5 km de chemins existants qui auraient à être améliorés et demanderait la construction de 23,2 km de nouveaux chemins, bien que le promoteur favorise l'utilisation des routes existantes. Le déboisement de 123 ha serait nécessaire, tout comme la construction de cinq ponceaux et la remise en état de dix autres.

Durant la phase de construction, d'une durée d'un peu plus d'un an, jusqu'à 200 emplois seraient créés. Huit emplois permanents seraient créés pendant la phase d'exploitation, d'une durée de 20 ans. Le début de la livraison d'énergie est prévu pour le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et le coût de réalisation du projet est évalué à environ 172 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 24 mars 2015)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- le potentiel de danger de passer sous les pales d'une éolienne à pied ou avec une roulotte ;
- le dérangement des chasseurs au moment du passage des gardiens qui s'assurent que les travaux sont bien arrêtés pendant la période de la chasse ;
- la participation financière équivalente du promoteur et de son partenaire ainsi que la répartition des bénéfices ;
- le fonctionnement de la vente d'électricité ;
- la protection des espèces à statut particulier ;
- la possible réutilisation des équipements du parc au moment de la phase de démantèlement ;

- le transport des composantes des éoliennes et la provenance géographique des travailleurs ;
- la présence des communautés autochtones au sein du comité de liaison.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau de la municipalité	70, rue Principale, L'Ascension-de-Patapédia

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
25 mars 2015		<i>L'Aviron</i>
26 mars 2015	<i>Le Devoir</i>	
26 mars 2015	<i>Le Soleil</i>	
8 avril 2015		<i>L'Aviron</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
24 mars 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	302	Site Web et compte Twitter du BAPE 411 abonnés
14 avril 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 422 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 14 avril 2015
<b>Lieu</b>	Salle municipale, 70, rue Principale, L'Ascension-de-Patapédia
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
<b>Accueil et prise de notes</b>	M <sup>me</sup> Rita Leblanc, coordonnatrice du secrétariat de la commission
<b>Promoteur</b>	M <sup>me</sup> Marjolaine Castonguay, PESCA Environnement M. Frits de Kiewit, Énergie éolienne Roncevaux S.E.C.
<b>Assistance</b>	60 personnes
<b>Durée</b>	1 h 10

## Les relations de presse

Une journaliste de la station de radio *CIEU-FM* 94,9 de Carleton était présente à la séance d'information du 14 avril 2015.

## La revue de presse

L'hebdomadaire *L'Avantage* a repris l'essentiel du communiqué diffusé le 24 mars 2015.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 11 mai 2015

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Rita Leblanc, coordonnatrice du secrétariat de la commission